

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Band:** 17 (1832)

**Nachruf:** Petit-Pierre, Henri

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Kanzlers von England, Franz Baco von Verulam, seyn.

Die letzten Zeiten brachten bei Herrn Pestalutz den Wunsch und den Entschluss zur Reife, sich von allen Staatsgeschäften zurück zu ziehn, und nur sich und seiner Familie zu leben; im October vorigen Jahres (1831), im bis zur Vollenndung des 82<sup>sten</sup> Jahres angestiegenen Lebensalter, am 83<sup>sten</sup> Geburtstage erfolgte sein sanfter Tod, nachdem freilich die acht letzten Monate seines Lebens ihm der körperlichen Leiden viele bereitet hatten; ein bedauernswerther Schluss eines langen, in ununterbrochener Wirksamkeit verbrachten Lebens. Auch er ist ein nachahmenswerthes Beispiel von unveränderlicher Treue in seinem Berufe und in Erfüllung seiner Pflichten, von weiser Benutzung der Zeit zu fortschreitender Ausbildung seiner selbst, und von harmonischer Vereinigung der liebenswürdigen Eigenschaften des im Familienkreise glücklichen und beglückenden Hausvaters, wie des im öffentlichen Leben wirkenden Mannes.

#### XVII. Henri Petit-Pierre, méd.-chir. de la Société cantonale de Vaud.

M. H. Petit-Pierre nâquit à Couvet (canton de Neuchâtel) le 10 septembre 1772. Issu d'une famille honnête, mais dont le peu d'aisance ne lui permettait pas de favoriser le penchant impérieux qui le poussait à entrer dans une carrière jusqu'alors nouvelle pour les siens, il parvint, par une constance inébranlable, à surmonter toutes les difficultés contre lesquelles il avait à lutter; il sut se créer des ressources et trouva de généreux protecteurs. Après avoir terminé ses humanités à Neuchâtel, il partit, à l'âge de 18 ans, pour Besançon, décidé à se vouer à la médecine.

Son application et son aptitude le firent bientôt distinguer par les professeurs de l'école, et il ne tarda pas à obtenir une place lucrative dans l'un des hospices de la ville, où il se fortifia dans la carrière médicale.

En 1797, il partit pour l'Italie en qualité de chirurgien-major de la 26<sup>me</sup> brigade d'infanterie légère. Il eut le bonheur d'attirer sur lui l'attention du général en chef, auquel même il fut appelé à donner des soins, qui lui méritèrent la bienveillance toute particulière de ce héros. En 1801, il obtint un congé et rentra dans son pays, où, depuis trois ans, il s'était marié, et se fixa à Saint-Aubin. Quelques désagréments, suites d'opinions politiques un peu trop prononcées, l'engagèrent à retourner en France. Napoléon l'accueillit, et le fit entrer dans le service actif comme capitaine. Deux mois après, il assista à la bataille d'Austerlitz, où des faits d'armes distingués lui valurent le grade de chef de bataillon. Ce fut en cette qualité qu'il fit toutes les campagnes d'Espagne. Là des actes de bravoure lui firent obtenir la croix de la légion d'honneur, et il fut souvent désigné pour remplir diverses missions qui exigeaient autant de fidélité que de talens, dont il se tira honorablement.

Pendant le séjour qu'il fit dans la Péninsule, il consacra à l'étude des plantes tout le temps qu'il pouvait dérober à ses occupations militaires, et dans les cas urgents il se rendit doublement utile en cumulant les fonctions de son grade à celles de chirurgien-major. Il avait créé dans la forteresse de la Chartreuse, près de Séville, où il commanda pendant deux ans, un jardin botanique que les soldats appelaient l'Ami du Commandant. On peut dire qu'il entra des premiers en Espagne et qu'il en sortit des derniers. Plusieurs ouvrages, qui traitent de cette campagne, parlent de la ma-

nière la plus honorable de M. Petit-Pierre, de sa bravoure, de la douceur de son caractère, de son humanité, de son goût pour les sciences.

A son retour en France, il fut nommé chef de bataillon dans la jeune garde impériale, assista aux batailles de Dresde et de Leipsic, où il reçut sur le champ de bataille le grade de colonel, en qualité duquel il passa, comme chef d'état-major, dans la sixième division militaire (chef-lieu, Besançon). Il occupait cette place lors de la première restauration, et continua à être employé sous les Bourbons.

Nommé chevalier de Saint-Louis et officier de la légion-d'honneur, il commandait le département du Jura lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe. Il assista à la fameuse conférence de Lons-le-Saunier, à la suite de laquelle le maréchal Ney se déclara ouvertement pour le parti de l'empereur. De retour à Besançon, il se servit de son influence pour empêcher des réactions et des vengeances contre plusieurs personnages connus par leur attachement à la dynastie qui venait de succomber, et procura à d'autres les moyens de se retirer en Suisse, où il les recommanda à sa famille. On ne lui en tint pas compte. Quatre mois après le retour de Louis XVIII, il fut mis à la demi-solde, et en 1822 il reçut sa retraite.

Retiré du service actif, il consacra le reste d'une vie honorable à la botanique et à la pratique médicale. Accueilli par le Conseil de Santé du canton de Vaud, il s'établit à Sainte-Croix, où il exerça la médecine jusqu'en 1828, qu'il quitta la Suisse et se retira à Pontarlier, pour y passer les derniers momens de sa vie au milieu de ses anciens compagnons d'armes. L'étude de la nature, qui ne l'avait jamais abandonné, se réunit à l'amitié pour adoucir les infirmités,

suites de son âge avancé et de la pénible carrière qu'il avait parcourue. Forcé de renoncer à ses courses botaniques, il en avait inspiré le goût à un officier, comme lui en retraite, qui, chaque jour, lui apportait les plantes qu'il avait recueillies. Il pouvait ainsi réjouir, du moins, ses yeux par la vue des merveilles végétales de cette nature dont le culte avait embelli les phases les plus orageuses de sa vie aventureuse.

En 1824, M. Petit-Pierre fut présenté à la Société Helvétique des sciences naturelles par la section du canton de Vaud. Il était membre de plusieurs autres sociétés savantes, intimement lié avec le célèbre baron Percy, chirurgien en chef des armées, et le respectable Thouin. Pendant le cours de sa carrière militaire, il découvrit, en 1806, une plante qui porte son nom, *Trifolium Petitpierreanum*, à laquelle le professeur Gottlieb Hayne, de Berlin, a consacré un article dans un journal de botanique allemand.

Le Conseil de Santé et le gouvernement du canton de Vaud surent apprécier le mérite et les services de M. Petit-Pierre, dans la populeuse paroisse de Sainte-Croix. Dans le cours de sa pratique médicale, il se consacra avec zèle à l'introduction de la vaccine. Il combattit sans relâche, et parvint à vaincre la résistance que les préjugés opposaient à ce salutaire préservatif. Par un hasard heureux, il découvrit sur plusieurs vaches le virus vaccin, dont il fit l'expérience avec succès. Il parcourut la contrée et les communes françaises de la frontière, allant de maison en maison, et vaccina un si grand nombre d'enfants, qu'il obtint du gouvernement vaudois plusieurs prix à titre de récompenses, et, pour le même objet, une mention honorable du ministère de l'intérieur français. On voit par sa correspondance avec le Conseil de Santé, que cette autorité, frappée du nombre considérable de ses vac-

cinations, crut devoir lui demander comment il s'y prenait pour avoir toujours en réserve une provision de vaccin aussi considérable. Voici ce que le rédacteur de cette notice a trouvé sur ce sujet dans la réponse adressée, par M. Petit-Pierre, au Conseil de Santé, le 3 novembre 1823.

« Pour vacciner un enfant, je me sers d'une bonne lancette, avec laquelle je fais cinq ou six petites incisions à l'épiderme de chaque bras, qui se touchent presque toutes, et n'ont qu'une ligne de longueur; je les fais assez légères pour que le sang ne paraisse pas. J'ai mon vaccin sur de petits carrés de verre; il est desséché ou liquide, cela dépend du temps où il a été recueilli. J'applique mon verre sur les incisions que j'ai faites aux bras; la petite sérosité qui en sort est suffisante pour amollir le virus desséché sur le verre. Je fais mouvoir ce même verre sur les incisions, afin de les irriter légèrement, et je tends en même temps légèrement l'épiderme pour les ouvrir: elles ne manquent jamais de prendre par absorption.

« On voit bientôt, surtout quand il fait chaud, que le virus a pénétré, parce qu'alors il se forme autour des incisions une petite élévation à la peau, semblable à celle que fait naître une piqûre d'ortie. Cet effet est beaucoup plus profond si l'opération a eu lieu au soleil.

» Lorsque je veux recueillir le vaccin, ce qui peut se faire le huitième jour, où la vaccine est presque toujours en maturité, je perce les boutons avec une épingle d'argent, je les ouvre sur les bords, rarement dans leur centre; il en sort un virus clair comme l'eau de roche. J'applique mon petit verre carré sur les gouttelettes de virus qui s'y attachent; je le lève subitement; un petit instant après je prends un second verre, avec lequel j'opère de la même manière, et quand il

est chargé de virus je l'applique sur le premier. Je répète ce procédé avec d'autres verres, tant que la pustule de la vaccine donne du virus; quelques enfans peuvent fournir assez de matière pour en vacciner plus de vingt et trente. J'ai éprouvé depuis 29 ans toutes les méthodes, et je m'en tiens à la mienne, que je trouve la meilleure et la plus simple, et qui vient de me fournir du virus pour vacciner plus de 800 enfans. C'est ainsi que j'ai conservé en Espagne du vaccin pendant onze mois; j'ai reconnu que mes verres sont de beaucoup préférables aux tubes.

» Je ne délaie jamais le virus desséché avec de l'eau, comme quelques-uns le font, parce que ce moyen l'affaiblit; il suffit de la sérosité qui sort des incisions pour lui donner la liquidité nécessaire; quelquefois cependant je souffle contre mon petit verre: la chaleur et l'humidité de l'haleine l'humectent assez. Je ne touche jamais le virus avec la lancette, parce qu'il est si subtil qu'il corrode de suite la lame de cet instrument.

» Quand je vaccine de bras à bras, je prends également le virus, avec mon petit verre sur le bouton qui le donne, et je l'applique tout chaud sur les incisions que j'ai faites à l'enfant à vacciner. »

M. Petit-Pierre a terminé sa carrière le 13 décembre 1829, à Pontarlier, où l'on a rendu à sa dépouille mortelle tous les honneurs militaires dus à son grade. Cette notice aurait donc dû être présentée à la Société, dans sa réunion de 1830, à Saint-Gall; mais la Société cantonale vaudoise n'ayant pas pu se procurer à temps les notes nécessaires pour sa rédaction, elle a dû être ajournée.